FICHE PARCOURS

Réservé aux écoles du Parc, dans la limite de l'enveloppe allouée annuellement, voir mode d'emploi au verso.

N° de parcours

(cadre réservé aux services du Parc)

« Je découvre mon Parc »

Nom de l'école : ______________________

Adresse postale : ______________________

Téléphone : ______________________

Niveau de la classe : ______________________

Nombre d'élèves : ______________________

Nom de l'enseignant : ______________________

Email enseignant : ____________ @ ____________

Description du parcours

Le projet doit se dérouler sur le territoire du Parc et être en lien avec la thématique du développement durable. Il doit comporter au moins 2 animations.

Nom de votre parcours : ______________________

Objectif(s) du parcours : ______________________

____

____

____

Liste des animations prévues *(joindre devis ou fiches de réservation)*

Seules les animations et visites répertoriées dans le Guide pédagogique du Parc sont remboursables.

Titre	Acteur concerné	Date	Coût (cf. devis joint à la fiche)

Coût prévisionnel total du parcours (TTC) : ________ Montant remboursé par le Parc : ________

Structure créditeur du parcours (percevant le remboursement) : ______________________

Signature
du maire de la commune
(obligatoire)

____

Signature
du directeur de l'école

____

Validation *par les services du Parc en date du :* ______________________

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

Mode d'emploi

Votre école est située sur le territoire du Parc, vous avez envie de monter un projet en éducation au développement durable qui nécessite une ou plusieurs sorties et animations sur le terrain ou en classe. Le Parc vous accompagne en finançant ces sorties dans la limite de 300 €.

1. Remplir une fiche Parcours « Je découvre mon Parc » à l'aide des animations et ateliers proposés dans le Guide pédagogique du Parc.
2. Vous faites signer la fiche par votre collectivité de référence et vous l'envoyez au Parc, avec les devis des animations de votre parcours.
3. Le Parc valide la fiche et vous envoie une convention type à retourner au Parc avant le début des animations.
4. Vous effectuez les animations de votre parcours, payées par avance par votre collectivité de référence.
5. Vous envoyez au Parc la facture type de remboursement remplie avec les factures acquittées des animations du parcours et les feuilles d'évaluation.
6. Le Parc rembourse à votre collectivité gestionnaire (commune, sivos…) le coût des animations dans la limite de 300 €.

Cette fiche est téléchargeable sur le site Internet du Parc, onglet « Éducation ».

Pour tout conseil et accompagnement au montage d'un parcours,
contactez le service éducation du Parc au 02 32 20 27 10



Coordonnées

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16 - Fax 02 35 37 39 70
www.pnr-seine-normande.com
contact@ pnr-seine-normande.com